

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 92.00.452.001.1 DU 19 MAI 1992

Ensemble de mesurage routier SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES modèle MONO 9600 (PRECISION COMMERCIALE)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET DU 12 AVRIL 1955 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS MESUREURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DU DECRET N° 73-791 DU 4 AOUT 1973 RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE AU CONTROLE DES COMPTEURS DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DE LEURS DISPOSITIFS COMPLEMENTAIRES.

FABRICANT

SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES, Systèmes de Stations Service, 50, avenue Jean Jaurès, BP 620-04, 92542 Montrouge Cedex.

Usine à Abbeville (80).

CARACTERISTIQUES

L'ensemble de mesurage routier SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES modèle MONO 9600 est destiné au mesurage du gazole.

Il est constitué des éléments suivants :

- une dérivation à deux sorties,
- sur chaque sortie, une ligne de mesure équipée :
 - d'un groupe pompe-séparateur de gaz SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES modèle PAS 130 (version 80 l/min) approuvé par certificat C.E.E. (NL90) n° E123 du 29 août 1990 et par certificat C.E.E. complémentaire n° E123/1 du 26 novembre 1990,

(1) Revue de Métrologie, juin 1984, page 354.

(2) Revue de Métrologie, octobre 1987, page 1035.

(3) Revue de Métrologie, avril 1990, page 493.

(4) Revue de Métrologie, mai 1988, page 450.

- d'un mesureur SCHLUMBERGER modèle CX 80-5,4 approuvé par certificat C.E.E. n° 84.0.04.492.9.0 du 29 juin 1984 (1),
 - d'un émetteur d'impulsions,
 - d'un totalisateur mécanique des volumes,
 - d'un clapet anti-retour,
- un dispositif indicateur électronique des volumes et des prix SCHLUMBERGER modèle MULTI 3000 approuvé par décision n° 87.1.04.452.1.3 du 24 août 1987 (2) et modifié par décision n° 90.1.03.452.3.3 du 10 avril 1990 (3) avec une version de logiciel spécifique à cet ensemble de mesurage routier effectuant la somme des impulsions provenant des deux émetteurs,
 - un collecteur,
 - un flexible muni d'un robinet d'extrémité conforme à la réglementation.

En option, l'ensemble de mesurage routier SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES modèle MONO 9600 peut être équipé d'un second point de distribution à distance permettant des distributions cumulatives. Le point de distribution complémentaire est constitué d'un flexible muni d'un robinet d'extrémité conforme aux prescriptions réglementaires et éventuellement d'un dispositif d'affichage (voir notice descriptive).

De plus, un dispositif libre-service SCHLUMBERGER à post paiement différé, modèle A3000 approuvé par décision n° 88.1.02.450.1.3 du 21 avril 1988 (4), peut être associé aux ensembles de mesurage routiers SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES modèle MONO 9600, en vue de leur utilisation en libre-service, surveillé ou non.

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- Débit maximal : 9 600 l/h
- Débit minimal : 300 l/h

- Pression maximale de fonctionnement : 3 bar
- Echelon de volume : 0,05 l ou 0,1 l
- Echelon de prix : 0,05 F ou 0,1 F ou 0,5 F
- Portée maximale de l'indicateur volume : 999,95 l ou 9 999,9 l
- Portée maximale de l'indicateur prix : 999,95 F ou 9 999,9 F ou 9 999,5 F
- Valeur maximale du prix unitaire : 9,999 F ou 99,99 F
- Liquide mesuré : gazole.

La livraison minimale est 10 l ou 20 l selon la valeur caractéristique au gonflement de flexible (10 cl ou 20 cl).

CONDITIONS PARTICULIERES DE CONSTRUCTION

La mémoire (EPROM) contenant la version de programme propre à cet ensemble de mesurage doit être repérée de telle manière qu'il ne puisse y avoir de confusion avec celle montée habituellement sur la carte mère du dispositif indicateur modèle MULTI 3000.

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION

Chaque groupe pompe-séparateur de gaz SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES modèle PAS 130 doit être équipé d'un interrupteur individuel d'alimentation électrique facilement accessible et clairement identifié.

INDICATIONS PARTICULIERES

Lorsque l'ensemble de mesurage routier objet de la présente décision est exploité en libre-service à post-paiement immédiat, un dispositif répétiteur peut lui être associé. Dans ce cas, la note ci-après doit être placée de manière visible du consommateur sur le distributeur et à la caisse :

"Seules les indications de prix et de volume apparaissant sur le cadran du distributeur sont garanties et font foi en cas de désaccord avec les indications du poste de contrôle. L'appareil ne doit pas être remis à zéro avant paiement par le client."

Lorsque l'ensemble de mesurage est équipé de dispositifs d'indication ou d'impression non soumis au contrôle de l'Etat, ces dispositifs doivent porter de façon claire et lisible, et à proximité immédiate des emplacements où ces indications sont délivrées, la mention : "indications non garanties".

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La vérification du dispositif indicateur électronique SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES modèle MONO 3000 est effectuée selon les modalités définies par la décision d'approbation de modèle n° 87.1.04.452.1.3 du 24 août 1987 (2).

Lorsque l'ensemble de mesurage routier SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES modèle MONO 9600 est équipé d'un second point de distribution à distance, l'impossibilité de réaliser des distributions simultanées doit être vérifiée à l'occasion du contrôle de l'instrument.

Lorsque cet ensemble de mesurage routier est utilisé en libre-service à post-paiement immédiat, les conditions de libération de l'instrument à partir de la caisse doivent être vérifiées lors du contrôle de l'instrument.

L'interruption en alimentation électrique d'un des groupes pompe-séparateur de gaz SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES modèle PAS 130 doit entraîner l'arrêt de l'ensemble de mesurage au plus 120 s après l'interruption. Le code erreur "99" doit alors être affiché à la place du prix unitaire. La mention "99 = alarme" doit figurer sur le dispositif indicateur.

DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas ont été déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement Picardie et chez le fabricant.

VALIDITE

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXES

Notice descriptive.
Dessins n° 5693-1.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

P/LE DIRECTEUR DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE EMPECHE,
L'INGÉNIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE.

J. HUGOUNET

(2) Revue de Métrologie, octobre 1987, page 1035.

NOTICE DESCRIPTIVE

Ensemble de mesurage routier
 SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES,
 modèle MONO 9600

**1 - PARTICULARITE DE FONCTIONNEMENT DE LA
 VERSION AVEC DEUX POINTS DE DISTRIBUTION**

Dans le cas de la version avec second point de distribution à distance, le décrochage du robinet d'extrémité de l'un ou l'autre des points de distribution provoque la mise en marche de la pompe, la remise à zéro des indications et l'ouverture de l'électrovanne contrôlant le circuit correspondant. L'électrovanne placée sur le circuit correspondant à l'autre point de distribution reste fermée.

En fin de distribution, l'utilisateur a la possibilité de poursuivre la livraison sur l'autre point de distribution en actionnant un bouton poussoir de temporisation, avant d'avoir raccroché le robinet d'extrémité. Une temporisation réglée entre trente secondes et deux minutes lui permet de décrocher l'autre robinet d'extrémité et de continuer la distribution sans remise à zéro des indications.

L'arrêt de la distribution est obtenu par le raccrochage du robinet d'extrémité, sans nouvelle action sur le bouton poussoir de temporisation.

2 - PLAN DE SCELLEMENT

Le plan de scellement est reproduit à l'intérieur de la carrosserie des ensembles de mesurage routiers (dessins n° 5693).

- Em1 : scelle la plaque d'identification et de poinçonnage
- Em2 : scelle le tube vortex du PAS 130
- Em3 : scelle le clapet de sortie et le bouchon de vidange du PAS 130
- Em4 : scelle le couvercle du PAS
- Em5 : scelle l'accès aux flasques de pistons (ceinture de plombage)
- Em6 : scelle le réglage du volume cyclique
- Em7 : scelle la liaison du mesureur avec l'émetteur d'impulsions et la commande du totalisateur mécanique des volumes
- Em8 : scelle l'accès aux cartes de relayage
- Em9 : scelle l'accès, sur la borne satellite, du relais assurant la temporisation.

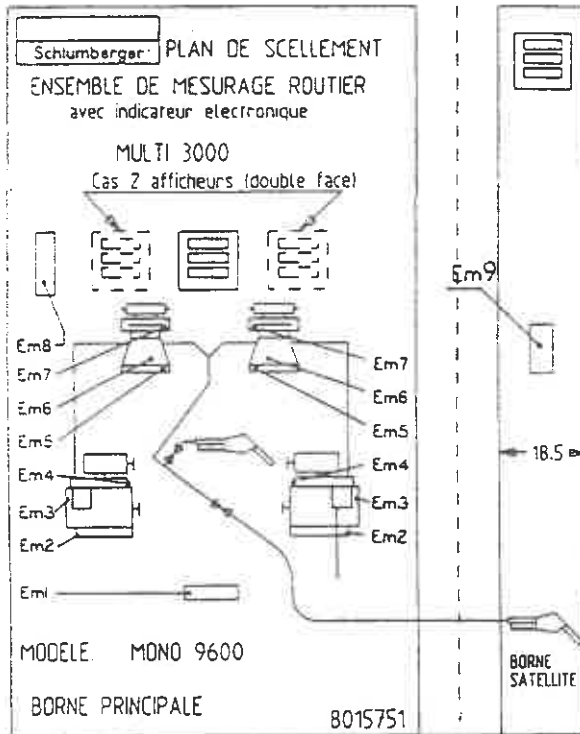
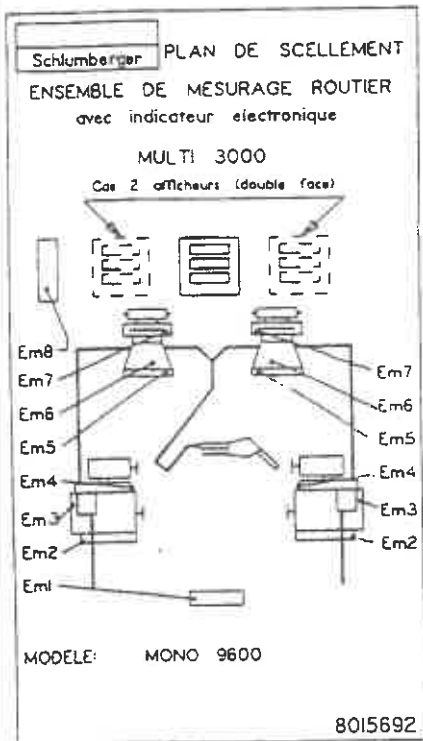
■ N° 5693

ENSEMBLE DE MESURAGE ROUTIER SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES, MONO 9600

Plan de scellement

Modèle MONO 9600

Modèle MONO 9600 avec borne satellite



ENSEMBLE de MESURAGE ROUTIER Modele MONO 9600

Schlumberger N° AN 199 Decision N

GASOIL.

Debit max. Debit min. Pression max. 3bar

Plaque d'identification et de poinçonnage